

Introduction

Au lendemain de la guerre, le mouvement d'indiscipline de 1917 a fait peu parler de lui. Après une victoire qui a coûté cher en vies humaines, il était bien embarrassant d'évoquer la mémoire de ceux qui avaient refusé de combattre. Dans les départements de l'Aisne et de la Marne, théâtre de tant de manifestations d'indiscipline et où sont enterrés les fusillés, les habitants ont d'autres soucis. Il faut survivre et reconstruire un pays entièrement dévasté. Les dizaines de milliers de tombes, les familles qui par centaines parcourent la campagne pour rechercher le corps d'un des leurs, laissent peu de place pour s'apitoyer sur le sort des soldats exécutés.

Entre les deux guerres, les historiens donnent une vision aseptisée des mutineries attribuant le mouvement aux éléments troubles de l'armée ou à la propagande de l'intérieur. Ce n'est qu'en 1934 que Pierre Renouvin¹ mesure l'importance de la crise qu'il qualifie de « sérieuse ». La même année, dans *Le Crapouillot*, et en 1936 dans l'*Almanach du combattant*, les mutineries font une timide apparition dans les journaux d'anciens combattants².

Il faut attendre les années soixante pour que ce mouvement d'une incroyable ampleur et d'une surprenante spontanéité soit commenté et interprété, surtout sur la base des témoignages des combattants, des généraux et des hommes politiques qui ont vécu cette période. Richard Thoumin en 1960 (*Des mutineries à la victoire*), John Williams en 1963 (*Mutineries 1917*), Richard Watt en 1964 (*Trahisons*), Victor Bataille et Pierre Paul en 1965 (*Des mutineries à la victoire*), l'ouvrage posthume du maréchal Pétain en 1966 (*Une crise morale de la nation française*), tous ces auteurs évoquent et donnent leurs interprétations du mouvement de mutineries. En 1967, la thèse de Guy Pedroncini³, qui pour la première fois a eu accès aux minutes de la justice militaire, va permettre de clarifier l'ampleur de cette crise et, notamment, l'importance de la

répression. Elle a aussi coupé court à toutes sortes de légendes qui accompagnaient les mutineries. Néanmoins, cette étude n'est pas exempte de critiques. Les faits sont étudiés sous le seul angle de la répression. Cela a conduit l'auteur à dramatiser quelque peu la crise en retenant comme significatifs des incidents mineurs vigoureusement réprimés. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Guy Pedroncini reste le point de départ incontournable de toutes les études sur les mutineries.

En 1994, l'historien américain Léonard V. Smith⁴, au travers du parcours de la 5^e D.I. durant toute la guerre, a montré toute la complexité de ce mouvement et a recherché une explication aux mutineries. Prenant en compte la notion fondamentale de citoyen-soldat, d'ailleurs déjà proposée par Galtier Boissière dans *Le Crapouillot*⁵, et en étudiant les relations d'autorité entre les intervenants, il suggère une renégociation continue du pouvoir du commandement par la troupe. Dans un article récent, cet auteur a proposé une thèse de « mythification des mutineries ». Selon lui, l'histoire des mutineries aurait été écrite de façon à s'inscrire dans des « modèles de narration établis de l'histoire militaire et politique de la France de la troisième République et de son armée⁶ ».

Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau⁷, dans *La Grande Guerre 1914-1918*, pensent que le consentement des soldats à la guerre a eu pour effet de contenir les mutineries. Cette thèse ne manque pas de pertinence mais elle constitue tout de même une simplification d'un problème complexe, nous aurons l'occasion d'y revenir. En revanche, dans un second ouvrage, *Retrouver la guerre*⁸, ces deux auteurs ont proposé une thèse beaucoup plus contestable banalisant le mouvement d'indiscipline.

L'article d'André Loez⁹ mérite d'être signalé. En quelques pages, il donne une bonne approche des incidents de la crise d'indiscipline de l'année 1917. Il souligne notamment les difficultés d'interprétation du mouvement sur la seule base de l'échec de l'offensive Nivelle et la nécessité de réétudier le rôle de Pétain. Il a très justement souligné toute l'ambiguïté du terme de mutinerie pour rendre compte de ces événements. Ce mot suggère en effet un mouvement de révolte avec des violences contre les officiers, ce qui est rarement le cas en 1917. Faute d'un qualificatif mieux adapté, nous serons aussi amené à l'utiliser, mais en conservant à l'esprit qu'il ne rend pas compte de l'importance des faits évoqués. Nous allons d'ailleurs démontrer que le terme de « grève » est mieux adapté.

Au cours de nos recherches, ce saisissant mouvement collectif d'indiscipline n'a cessé de nous étonner. Plus nous l'étudions dans le

détail, plus il suscitait de questions et se présentait sous un jour complexe. Il nous est ainsi apparu qu'il existait encore de nombreuses zones d'ombre car ces événements sont surtout connus par les exécutions qu'ils ont entraînées, ce qui ne rend pas nécessairement compte de l'ensemble de la crise. La plus importante mutinerie, par exemple, en terme de durée et d'effectif, a été incontestablement celle du 217^e R.I. à Mourmelon. Elle est pourtant inconnue des historiens parce qu'elle n'a donné lieu à aucune condamnation à mort. La défection massive du 321^e R.I. est à peu près dans le même cas. Pourtant plus d'une centaine d'hommes et un officier ont déserté ou abandonné leur poste. Mais bien d'autres points ont soulevé nos interrogations : la mystérieuse intervention d'agents secrets à l'origine de la mutinerie de Cœuvres, l'innocence du caporal Moulia, la marche sur Paris du 129^e R.I.

Chercher à lever les zones d'ombre de cette période ne signifie pas pour autant donner une importance démesurée à ceux qui se sont rebellés face à l'immense majorité qui a obéi aux ordres. Il s'agit simplement de comprendre comment et pourquoi une partie de l'armée française a été saisie d'un moment de vertige. Les analyses proposées par les historiens suscitent encore bien des interrogations. Malgré les explications données par Guy Pedroncini, la façon dont s'est propagée la crise d'indiscipline reste bien ténébreuse. L'auteur des *Mutineries de 1917* s'est plus limité à constater la diffusion du mouvement qu'à en chercher le mécanisme d'extension. De même, la variété des mouvements d'indiscipline mérite une analyse plus fine que celles faites jusqu'à ce jour. Il n'y a rien de commun, par exemple, entre le refus de monter en ligne du 321^e R.I., la mutinerie du 370^e R.I. et la pétition du 298^e R.I. Les incidents de première ligne ont été largement sous-estimés, pour ne pas dire occultés, par Guy Pedroncini.

Dans toutes nos recherches, nous avons été aussi frustré de voir que les sentiments et la personnalité des condamnés, des témoins, des juges et des officiers étaient laissés de côté. Il est vrai que, dans les années soixante où écrivait Guy Pedroncini, les événements étaient encore trop proches et les survivants trop nombreux pour aborder le sujet sous cet angle. Pourtant, il nous semble que les mutineries de 1917 sont avant tout une aventure humaine, dans ses origines, dans ses incidents et dans sa justice. Évoquer sans détour les hommes avec leurs noms et leurs personnalités, leurs forces et leurs faiblesses nous a paru incontournable pour rendre compte des événements auxquels ils ont été mêlés. De même, il nous a semblé que la connaissance des lieux avait aussi une importance pour avoir une bonne perception de ces événe-

ments. Lieux sur lesquels se sont déroulés les incidents, pour mieux comprendre le contexte ; lieux de naissance des condamnés à mort, pour mieux cerner leurs personnalités.

La thèse de Guy Pedroncini avait pour but d'étudier la crise dans son ensemble. Notre but est d'entrer un peu plus dans le détail de chaque affaire et, en levant toutes les zones d'ombre, de proposer une interprétation de la crise reposant sur des bases solides. Pour cela, nous n'avons pas vu d'autre solution que de reprendre, comme l'a fait Guy Pedroncini, une approche événementielle, sans quoi aucune analyse d'ensemble ne nous semblait possible.

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, il convenait de ne négliger aucune source historique. Les premières études sur les mutineries étaient fondées sur les seuls souvenirs des témoins, celles de Guy Pedroncini sur les archives de la justice militaires. L. V. Smith, pour la première fois, a cherché à confronter ces deux types de sources. Nous avons adopté la même démarche et recherché le maximum de témoignages de combattants afin de les confronter avec les archives militaires¹⁰.

D'autres sources nous ont paru incontournables pour parfaire cette recherche : les archives des justices correctionnelles de la zone des armées, pour traquer les implications éventuelles des civils ; le fonds du ministère de la Justice, en particulier la série BB18 conservée aux Archives nationales qui abrite les demandes de révisions des jugements de 1917 ; le fonds de la Ligue des droits de l'homme à la BDIC. Mais notre principal terrain de recherche a été le Service Historique de l'Armée de Terre, dont il faut souligner le très grand intérêt du fonds de la guerre de 1914-1918. Contrairement à une idée encore répandue, les archives militaires ne sont pas détruites ou inaccessibles. La plus grande partie est bien conservée et à la disposition du public. Elle est d'une impressionnante et d'une étonnante richesse. Quelques lacunes suggèrent pourtant des éliminations volontaires. Les archives de la Sûreté des armées, par exemple, sont réduites à cinq cartons concernant le fonctionnement et le personnel¹¹. Celles de la 71^e division sont aussi curieusement muettes à propos de l'affaire du 217^e R.I. En dehors de ces exemples, les autres manques peuvent être considérés comme normaux, tenant compte des circonstances. Reste une masse considérable de cartons contenant les correspondances, les rapports d'enquêtes, les tableaux récapitulatifs, etc., permettant de reconstituer les événements, et l'ampleur de la répression. Dans les télégrammes de demande d'exécution conservés, notamment dans le fonds Clemenceau, figurent même des informations sur le caractère, le comportement ou

les condamnations antérieures des condamnés. La recherche n'est pourtant pas aisée car les informations sont incroyablement dispersées. Cela tient au fait que les déplacements continuels des unités et les combats ont causé des mélanges et des pertes d'archives. Ainsi les informations recherchées peuvent se trouver dans d'innombrables dossiers mal classés comportant des pièces souvent non datées. Mais les documents étant rédigés en plusieurs exemplaires, il est presque toujours possible de retrouver tel rapport émanant d'un commandant de bataillon, soit dans les archives de la division, soit dans celles du corps d'armée, soit dans celles de l'armée ou même dans celles du G.Q.G.

Les dossiers personnels des officiers sont une source précieuse qu'il ne faut pas sous-estimer. La loi actuelle fixant à cent vingt ans depuis la naissance le délai de libre communication, la majorité des dossiers des officiers supérieurs est maintenant consultable. Ces archives contiennent l'état civil complet de l'officier, sa carrière militaire, ses décorations et les sanctions qu'il a pu encourir et parfois aussi des échanges de correspondances suscitées par les sanctions.

Les minutes des conseils de guerre des divisions sont une autre source à ne pas négliger. Elles sont un indicateur permettant, en l'absence de rapport officiel, et au travers des condamnations, de détecter et évaluer les incidents de discipline. Les lacunes dans les minutiers sont donc particulièrement dommageables pour la connaissance de l'ensemble du mouvement. Nous avons pu déterminer que, sur quatre-vingt-dix-sept divisions concernées par l'offensive d'avril 1917, vingt, soit 21%, avaient perdu leurs minutiers. Mais si on regarde plus particulièrement les cinquante-trois divisions des 5^e, 6^e et 10^e armées dans lesquelles se sont déroulées la plupart des mutineries, treize minutiers, soit 26%, manquent. Ainsi, l'incident du 416^e R.I., par exemple, signalé par plusieurs auteurs, ne peut être évalué puisque le minutier de la 154^e division n'existe plus et que les archives du G.Q.G. n'en font pas état.

Les dossiers de procédures, consultables sous dérogation, sont un complément utile à la connaissance du mouvement d'indiscipline. Nous avons eu la possibilité de voir les dossiers de trente condamnés à mort. Les dépositions des témoins et des accusés permettent de saisir des nuances qui ne peuvent transparaître dans les rapports des officiers.

Guy Pedroncini, pour des raisons compréhensibles liées à son époque et aux conditions exceptionnelles dans lesquelles il a eu accès aux archives de la justice militaire, s'était attaché à ne pas donner les noms des soldats concernés. Ce n'est pas notre cas pour beaucoup de raisons. D'abord, les cartons d'archives des unités sont accessibles au public. Chacun peut donc prendre connaissance des noms qu'ils

contiennent. Ensuite, au cours de ces dix dernières années, la généalogie et l'histoire des familles ont pris une importance telle qu'il n'est plus possible de maintenir dans un anonymat artificiel les acteurs du drame et rendre ainsi plus compliquée la compréhension des événements auxquels ils ont été mêlés. Enfin, ce drame de l'armée française a été joué par des hommes qui, contre leur volonté, se sont trouvés plongés dans un cataclysme dont nul n'avait prévu l'ampleur. Tous, quel qu'ait pu être leur rôle, en ont, en quelque sorte, été les victimes. Ajoutons encore que, près de quatre-vingt-dix ans après, il n'est guère possible de faire le lien entre les familles des condamnés, des juges ou des témoins à charge, ce qui garantit finalement un certain anonymat.

La fiabilité des rapports militaires est quelquefois suspectée de partialité ou de manipulation. On ne peut l'exclure, mais c'est loin d'être la règle, et nous pouvons dire que les archives militaires ne sont pas moins fiables que n'importe quelles archives administratives. Cela tient au fait que, les rapports sur les incidents étant confidentiels ou secrets, leurs rédacteurs n'avaient à se soucier que de la façon dont le document serait perçu par le destinataire et les échelons supérieurs auxquels il serait transmis. Plusieurs comptes rendus d'un même incident pouvant être rédigés par des officiers différents, dans un laps de temps très court et depuis des lieux différents, une concertation était difficile à mettre en œuvre. Il ne s'agit pas pour autant de croire aveuglément ces documents car chaque rédacteur écrivait selon sa sensibilité et sa perception des événements. Cependant, l'étude de ces rapports nous a donné quelques surprises non sans intérêt. Dans la plupart des cas, il s'avère que les officiers ont cherché à minimiser les événements dont ils témoignent. Dans quelques cas, ils n'ont pas craint d'adresser des reproches au commandement sur la façon dont étaient menées les troupes. Le correctif à apporter n'est donc pas celui que nous pouvions attendre.

Les souvenirs de soldats sont à prendre en considération avec peut-être plus de précaution. Nous ne suivons pas pour autant la théorie de la « dictature du témoignage » mise en avant par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker¹², discutée par Rémy Cazals et Frédéric Rousseau¹³. Au-delà de la polémique, Antoine Prost pose d'ailleurs la question centrale : « De quel droit récuser le discours de quelqu'un qui dit : "J'y étais, croyez-moi", énoncé de tout témoignage ordinaire, sinon en invoquant d'autres discours de personnes qui "y étaient" elles aussi¹⁴ ? » Si les témoignages doivent être décodés et confrontés à d'autres sources, c'est parce qu'ils ont une vision étroite de l'événement qu'ils évoquent. Dès lors, ils cherchent à en construire une vérité

à partir des informations dont ils disposent. De plus, ces récits recopiés, mis en forme ou rédigés après la guerre, ont pu subir toutes sortes d'altérations. Quoi qu'il en soit, ils sont incontournables et nous devons dire que nous avons été frappé par leur bonne concordance avec les rapports militaires. La confrontation entre archives et témoignages a toujours été enrichissante car les points de discordance concernaient les interprétations et non les événements eux-mêmes.

Le contrôle postal nous a aussi été une source précieuse bien que souvent sujette à caution. Les extraits de lettres retenus sont à analyser avec précaution. D'une part, parce que les rapports de la censure ne donnent que des extraits des courriers. Hors contexte, le sens du passage retenu peut être déformé. D'autre part, parce que les soldats peuvent soit minimiser un événement dans le but de rassurer leur famille, soit le grossir ou colporter des rumeurs par crédulité ou par vantardise.

Les souvenirs des généraux, en revanche, sont plutôt décevants. Ils n'évoquent que de façon lointaine les mutineries, montrant ainsi toute la distance qui les séparait de la troupe, et finalement, leur méconnaissance du problème. Les souvenirs publiés des hommes politiques sont aussi d'un faible apport pour la connaissance des incidents de discipline. Ils sont le plus souvent confus et mal informés. Les rapports des Comités de la Chambre ou du Sénat sont d'une utilisation délicate car ils sont un savant cocktail de vrai et de faux.

En prenant en compte toutes ces sources et en donnant le plus souvent possible la parole aux combattants, nous parviendrons à mieux connaître le mouvement d'indiscipline de 1917, à en apprécier les nuances et la très grande diversité. Dès lors, nous comprendrons ses causes, son processus de déclenchement et son mode de propagation.

Dans une première partie, nous nous sommes attaché à décrire chaque incident de discipline afin d'en détecter toutes les subtilités et ramifications. En ne négligeant aucune des sources évoquées précédemment, on pourra peut-être nous reprocher d'être trop entré dans le détail. Cela tient au fait que cette étude vise plus particulièrement un public averti et que nous espérons qu'elle pourra servir de référence et de support à d'autres, pour des études plus générales. La seconde partie se concentre sur l'analyse de la crise de 1917 dans son ensemble. Cela implique d'en dresser un bilan global, d'en cerner au plus près le contexte, d'en étudier les facteurs d'influence et d'en mesurer les conséquences. Enfin, en tirant les enseignements de cette crise, nous en proposerons une interprétation renouvelée.

NOTES

1. Cité par Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, Le Cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001, p. 87.
2. *Le Crapouillot*, numéro spécial « Les fusillés pour l'exemple », 1934. Dr Frantz-Adam, « Les mutineries », *Almanach du combattant*, 1936, pp. 139-143.
3. Guy Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967.
4. Leonard V. Smith, *Between mutiny and obedience*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
5. Cité par Stéphane Audoin-Rouzeau, *À travers leurs journaux : 14-18, les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 62.
6. Leonard V. Smith, « Mémoire et mythification des mutineries de 1917 », *Trace de 14-18, Actes du colloque de Carcassonne*, Carcassonne, Les Audois, 1997, pp. 47-54.
7. Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Gallimard, 1998, p. 94.
8. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 128.
9. André Loez, « Si loin si proche du 16 avril : les mutineries de 1917 », in Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, pp. 47-61.
10. Voir sur ce sujet les débats autour de l'ouvrage de Frédéric Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande Guerre, l'affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003.
11. SHAT/DAT, 16N1215, 1216, 1218, 19N1693-94.
12. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, *op. cit.*, p. 128.
13. Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, Le Cri d'une génération*, *op. cit.*
14. Antoine Prost, « La guerre de 1914 n'est pas perdue », *Le Mouvement social* n°199, avril-juin 2002, p. 95.

Première partie

LES FAITS

Chapitre I

AVANT LA CRISE

1. PRÉLUDE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

En ce début 1917, l'opinion publique est lassée par bientôt trois années de guerre. Elle avait cru à une promenade militaire et elle assistait à une terrible hécatombe que personne ne parvenait à juguler. L'arrière, dans l'ensemble, croit à la solidité du front mais le défaitisme — état d'esprit de ceux qui pensent que la défaite sera moins onéreuse que la continuation de la guerre — fait des progrès.

Depuis le milieu de l'année 1916, le principe d'une offensive de grande ampleur fait son chemin. Le 15 novembre, à la conférence de Chantilly, les alliés décident d'une attaque importante destinée à assurer la percée. Le 27, le général Joffre demande au commandant de groupes d'armée de se tenir prêt pour le 1^{er} février. L'offensive sera menée, entre la Somme et l'Oise, conjointement avec l'armée anglaise qui attaquera entre Bapaume et Vimy. Quinze jours plus tard, la 5^e armée attaquera entre Craonne et Reims et contournera Laon.

C'est alors que Joffre, contesté depuis plusieurs mois, est démis de ses fonctions et remplacé par le général Nivelle. Le nouveau commandant en chef modifie complètement le plan d'attaque élaboré par son prédécesseur. Pour lui, la rupture du front doit être obtenue « par une attaque violente, visant du premier coup la conquête des positions de l'ennemi et de toute la zone occupée par son artillerie ». Le secteur principal sera le Chemin des Dames. Le front anglais est allongé pour libérer les divisions destinées à l'exploitation de la rupture. Durant toute la période de préparation, Nivelle ne cesse d'insister sur les conditions de la réussite de son plan : une offensive rapide, massive et brutale.

Sur près de 200 km, le front franco-anglais devient un gigantesque chantier qui ne peut échapper aux observateurs allemands. Les travaux

de préparation se font avec trop de lenteur. La neige, le gel qui se succèdent pendant les mois de janvier et de février et le manque de matériel et de main-d'œuvre conduisent Nivelles à reporter le jour « J » en mars.

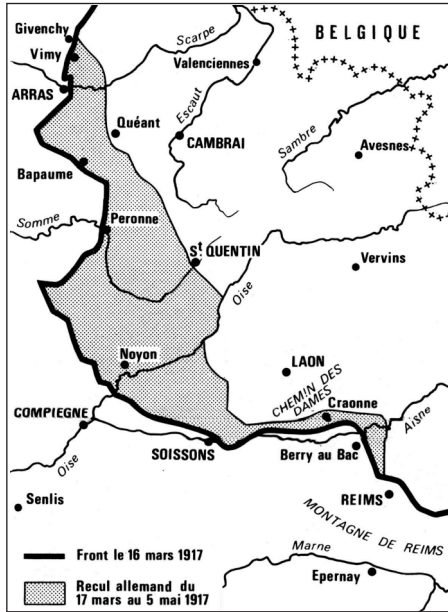


Fig. 1. Retrait allemand de mars 1917.

Pendant ce temps, dans le plus grand secret, les Allemands achèvent leur retrait sur une nouvelle ligne de défense qui, d'Arras à Soissons, va réduire leur front de 70 km et libérer ainsi dix divisions (fig. 1). Au mois de février, les services de renseignements signalent des incendies, des explosions, des démontages de voies ferrées à l'arrière des lignes allemandes. Les attaques tentées par les Anglais ne rencontrent qu'une faible résistance. Les espions signalent des travaux gigantesques auxquels participent des milliers de civils. Pourtant le général en chef, plongé dans l'élaboration de ses plans ambitieux, refuse de croire à un retrait allemand qui devient pourtant une évidence pour tous. Le 4 mars, le général Franchet d'Esperey, signalant les innombrables indices recueillis par son service de renseignements, pose clairement la question : le repli allemand n'est-il pas de nature à modifier le plan d'attaque du G.A.N. ? La réponse du général en chef, étonnante d'inconscience, est qu'en face d'hypothèses que rien ne confirme il n'y a lieu d'envisager aucun changement. Le 15 mars, il doit pourtant se rendre à l'évidence. Le vide est devant les lignes françaises. Des

groupes de soldats armés de canons de tranchées et de mitrailleuses, ouvrant le feu et se déplaçant fréquemment, ont permis à la masse des troupes allemandes de se retirer dans le plus grand secret. La surprise est totale, la large poche du front allemand sur laquelle les attaques convergentes des Britanniques et du G.A.N. devaient conduire à la rupture du front n'existe plus. Toutes les infrastructures construites spécialement pour l'offensive ne sont plus d'aucune utilité puisqu'elles se trouvent maintenant à l'arrière. Seuls les travaux effectués entre Soissons et Reims, qui devaient servir à l'attaque décalée de la 5^e armée, peuvent être utilisés. C'est donc là que Nivelle décide de porter l'effort principal.

La Révolution russe du mois de mars vient modifier le contexte général de l'offensive. À la fin de ce mois, on ne peut encore en mesurer les conséquences. Certains croient que le soutien russe ne sera pas réduit. D'autres, au contraire, prévoient une période de désordre néfaste aux troupes russes. Aux objections des uns et des autres, Nivelle répond que l'offensive doit être lancée au plus tôt pour ne pas laisser le temps aux troupes russes de sombrer dans l'anarchie et aux Allemands de rapatrier des troupes vers l'ouest.

La chute du cabinet Briand, remplacé par celui de Ribot, sème le trouble au grand quartier général. Le nouveau ministre de la Guerre, Painlevé, n'a pas confiance en Nivelle et est opposé à l'offensive qu'il considère comme prématurée. Dans les armées, la forme de l'offensive est très contestée et les reproches sont de plus en plus ouverts. Painlevé rencontre Pétain, commandant le G.A.C., qui lui fait part de son pessimisme. C'est alors que Messimy, ancien ministre de la Guerre et commandant de la 162^e division, dans une note adressée au ministre de la Guerre, conteste les conditions de l'attaque sur Brimont. Le gouvernement, de plus en plus embarrassé par toutes ces critiques, décide d'organiser une réunion afin de recueillir l'avis des commandants de groupes d'armées. Celle-ci se déroule le 6 avril en gare de Compiègne en présence de Poincaré, président de la République, Ribot, président du Conseil, Painlevé, ministre de la Guerre, Lacaze, ministre de la Marine, Albert Thomas ministre de l'Armement, et des généraux Nivelle, Castelnuau, Franchet d'Esperey, Pétain et Micheler. La réunion n'a jamais fait l'objet de procès-verbal, ce qui fait qu'on en a des relations plus ou moins concordantes. Le compte rendu fait par le général de Castelnuau devant la commission Brugère ¹ sert généralement de référence, mais l'ambiance chaotique qui a régné n'est pas évoquée. Les témoignages inédits des généraux Franchet d'Esperey et Micheler en rendent compte : « La conversation fut d'abord confuse, écrit Franchet d'Esperey, les

débats n'étaient pas dirigés. Aucune question n'étant posée, on se perdit dans des généralités où chacun dit son mot. [...] Le temps passait, à la fin, le président de la République a demandé à chacun des commandants de groupe d'armée son avis sur l'opportunité de prendre l'offensive. » Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut attaquer. Sur la façon de mener l'offensive, Castelnau revenant de Russie dit qu'il ne connaît pas le problème. Franchet d'Esperey objecte qu'il n'a pas été consulté sur la forme de l'offensive. Micheler et Pétain contestent la manière de conduire l'attaque. « C'est à ce moment que le général Nivelles remet sa démission au président de la République. Cette démission était préparée d'avance, c'était une enveloppe cachetée. Tous les membres du gouvernement, sans exception, ont vivement insisté pour la lui faire retirer². » « Pétain très brièvement répéta que l'assaut sera dur et ne dépassera pas la 2^e position, raconte Micheler. À ce moment Nivelles déclara qu'il remettait sa démission. [...] Protestation de M. Poincaré, de M. Ribot, de M. Painlevé. Nivelles est chambré dans un coin par le gouvernement. Je n'entends pas ce qui est dit. Subitement, M. Poincaré annonce : "Messieurs, allons déjeuner. Je regarde Pétain, et lui dis : "Quoi ! c'est tout." Il hausse les épaules. » Après le repas, Nivelles propose au gouvernement de visiter le G.Q.G. Ribot, qui ne semble pas avoir bien compris, demande alors à Micheler : « Vous êtes bien d'avis d'attaquer ?

— Oui, sinon nous risquons d'être attaqués. Mais pas d'attaque comme on prétend le faire.

— Entendu, mais il faut attaquer ?

— Oui.

Et Ribot se précipite rejoindre ses collègues.

Personne ne nous a dit de suivre, ajoute Micheler, et nous demeurons sur le quai ! Pétain se tourne vers moi : « En somme quoi ? Vous y comprenez quelque chose ?

— Non, il y a qu'à aller attendre des ordres à domicile³. »

La réunion qui va décider de l'avenir de milliers d'hommes n'a abouti à rien et n'a réussi qu'à créer une grande confusion. Le soir même, Painlevé croit pouvoir dire à son chef de cabinet qu'on a renoncé à la grande offensive. L'entrevue a aussi quelque peu démotivé les généraux. Micheler veut démissionner, il en est dissuadé par Pétain et Castelnau⁴. Durant les quarante-huit heures qui suivent, le flou se dissipe : l'offensive est maintenue et Nivelles renonce définitivement à sa démission.